

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTERETS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE DE SAINT-GERMAIN, NANTERRE
Les Annonces doivent parvenir au plus tard le Samedi matin au bureau du Journal

Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1^{re} page 1 fr., 2^e page 0 fr. 75, 3^e page 0 fr. 50 — Annonces, 4^e page 0 fr. 25

Syndicat de la Presse suburbaine

Le banquet annuel est définitivement fixé au jeudi 5 mars, à 7 heures précises du soir, salons Bonvalet, 85, rue Charlot, à Paris.
Il aura lieu, cette année, sous la présidence d'honneur de M. Mougeot, ministre de l'Agriculture.
Les dames sont spécialement conviées à cette fête.
Le prix du banquet est fixé à 8 francs par personne.
On est prié d'envoyer les adhésions à M. Dhavernas, président, 4, rue de l'Union, à Asnières ou à M. Huby, directeur du Journal de Nanterre, 36, rue de Saint-Germain, secrétaire général, avant le lundi 2 mars.

LE CENTENAIRE D'EDGAR QUINET

Le parti républicain s'apprête à célébrer, le 1^{er} mars, à la Sorbonne, le centenaire d'Edgar Quinet.
La Chambre a décidé de se faire représenter, à cette cérémonie, par son bureau et par une délégation de 25 membres.
Cette décision de la Chambre sera la réparation de l'offense faite par sa devancière de 1875 à la mémoire de ce grand citoyen.
A sa mort, en effet, le 27 mars 1875, la France officielle ne songea pas à lui rendre les honneurs qu'un peuple libre doit à ceux qui l'ont fait libre; rien de plus naturel que cette indifférence de la part d'une assemblée qui n'avait pas eu de plus chère ambition que de vouer la France au Sacré-Coeur et qui allait expirer sans avoir pu faire la monarchie ni vouloir faire la République. Le bureau de la Chambre ne se fit pas représenter aux obsèques de Quinet, ni à Versailles ni à Paris. Et ces obsèques civiles eussent passé inaperçues si 100.000 hommes n'en avaient fait une éclatante manifestation républicaine, la première où le peuple de Paris ait signifié publiquement la chute imminente de l'ordre moral.
Tous les républicains s'associeront, le 1^{er} mars, à l'hommage qui sera rendu par la démocratie française à un des hommes qui l'ont le plus noblement servie.
Quinet réalisa, en effet, le type idéal du républicain, du démocrate, du Français. Né à Bourg, le 17 février 1803, élevé à la ferme de Certines, au milieu des paysans, il prit, dans les sillons où il moissonnait avec eux, ses premières leçons d'égalité.
Il y conçut aussi sa passion de la liberté et son ardent amour de la patrie dont, à 11 ans, il vit le sol envahi, pour la première fois, par les coalisés.
Il vit les dragons autrichiens défiler sous ses fenêtres; sa maison fut encombrée de garnisaires qui devaient revenir plus nombreux et plus implacables, après Waterloo.

« La France, a-t-il écrit, navrée, percée au cœur, toute saignante, nous paraissait si belle, si noble, si fière dans ses calamités! Avec quelle tendresse de fils nous regardions. nous compions ses plaies! Qui n'eût voulu les guérir au prix de sa vie? »
Mais le patriotisme éclairé de Quinet lui montrait aussi d'où venaient nos revers de 1813 à 1815 et de 1870-71.
Dès 1872, il concevait la véritable organisation démocratique de l'armée, telle que va nous la donner le service de deux ans, sans faveur, ni privilège, ni dispense; il repoussait avec véhémence l'armée prémoniale, instrument de guerre civile, qui fit César, Bonaparte et Napoléon de Sedan; il voulait que la nation donnât son esprit à l'armée et non point l'armée à la nation.
Dans un magnifique parallèle entre l'armée du Rhin de 1794 et l'armée d'Austerlitz, il démontre la différence qui sépare l'armée d'un pays et l'armée d'un homme: l'armée du Rhin, c'était l'armée de la France et de la République; l'armée d'Austerlitz, ce fut l'armée de Napoléon dont la force faiblit à mesure que pâlit l'étoile de l'homme qui la commandait.
Et sa conclusion, c'est qu'il faut à la France une armée républicaine, démocratique et nationale comme la glorieuse armée du Rhin!
Patriote ardent, Edgar Quinet unissait, confondait, dans un même amour, la France et la République, dont les ennemis communs, à ses yeux, étaient le césarisme et le cléricisme.
Professeur au Collège de France, il entama, de concert avec Michelet, la lutte directe contre l'ultramontanisme; il dénonça comme un péril public la Société de Jésus et, prêchant à la jeunesse l'enthousiasme de la liberté, la loi à la raison, la religion du devoir et de l'humanité, il ressuscita en elle toutes les grandes espérances de la Révolution française.
Révoqué pour n'avoir pas consenti à laisser violer en sa personne la liberté du professeur, devenu en 1848 représentant du peuple, il eut l'honneur d'opposer, presque seul, à la loi qui allait livrer l'enseignement à l'Eglise, un amendement qui contenait déjà tout le programme de l'enseignement laïque; le discours qu'il prononça en cette circonstance, et qui n'eut alors d'écho ni dans l'Assemblée ni au dehors, traça le plan même des futures lois scolaires de la troisième République.
Il fut véritablement l'apôtre et le précurseur de l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire et répondant, par avance, à certaines théories actuelles, il écrivait ceci :
« On répète incessamment que la société laïque n'a aucun principe et, par conséquent, rien à enseigner. Il faut du moins reconnaître qu'elle peut mieux qu'aucune autre s'enseigner elle-même... »
« Pour moi, j'ai toujours prétendu qu'elle possède un principe que, seule, elle est en état de professer, et c'est sur

ce principe qu'est fondé son droit absolu d'enseigner en matière civile. Ce qui fait le fond de cette société, ce qui la rend possible, ce qui l'empêche de se décomposer, est précisément un point qui ne peut être enseigné avec la même autorité par aucun des cultes officiels. Cette société vit sur le principe de l'amour des citoyens les uns pour les autres, indépendamment de leur croyance. Or, dites-moi qui professera, non pas seulement en paroles, mais en action, cette doctrine, qui est le pain de vie du monde moderne? Qui enseignera au catholique la fraternité avec le juif? Qui enseignera à Luther l'amour du papiste? Est-ce Luther? Qui enseignera au papiste l'amour de Luther? Est-ce le pape? Il faut pourtant que ces trois ou quatre mondes, dont la foi est de s'exécuter mutuellement, soient réunis dans une même amitié. Qui fera ce miracle? Qui réunira trois ennemis acharnés, irréconciliables? Evidemment, un principe supérieur et plus universel. Ce principe, qui n'est celui d'aucune Eglise, voilà la pierre de fondation de l'enseignement laïque. »

Cette belle page d'Edgar Quinet méritait, à l'heure où nous sommes, d'être citée tout entière.
Il faudrait citer également les lignes admirables qu'il a écrites sur la liberté. Quinet démontre que partout où le cléricisme rencontre la liberté, il jure, s'il est le maître, de la détruire et la détruit, en effet; tandis que la liberté, au contraire, si elle est maîtresse, a la faiblesse de respecter le cléricisme, de le laisser se redresser contre elle. Le cléricisme, dit-il, « combat avec un glaive tranchant, la liberté, avec un roseau rompu. »
Quinet s'élève avec vigueur contre cette folie. « La liberté, s'écrie-t-il, est-ce le droit et le pouvoir de détruire aisément et impunément la liberté? Ainsi le monde sera la proie d'une scolastique nouvelle et nous n'essaierons pas même d'en sortir. Nous tomberons sous la fatalité de deux ou trois syllabes et elles auront la puissance magique de nous ôter le plus simple bon sens. Il suffira que l'ennemi nous ait surpris le mot du guet, pour que nous nous croyions obligés de lui ouvrir la porte. Parce que l'oppression a appris de nous à prononcer le mot de liberté, nous voilà obligés en toute conscience de lui livrer la place que nous avions charge de défendre! »
Aux républicains timorés et défaillants, qui se laisseraient aujourd'hui prendre aux invocations jésuitiques de la liberté par les défenseurs des congrégations, nous conseillons de relire cette vigoureuse page de Quinet.
... Mais il faudrait tout citer dans l'œuvre immense et admirable de l'histoire, du philosophe, du pamphlétaire, de l'orateur et qu'un mot cependant, fut sa devise, résume : « Sois une conscience. »
Edgar Quinet fut une conscience, dans sa vie privée, comme dans sa vie publique; il resta fidèle, jusqu'à la dernière

heure, aux idées nobles et généreuses qu'il ne cessa de défendre, et c'est, en toute sincérité qu'il pouvait écrire, vers la fin de sa carrière : « La vie, qui a souvent changé ma fortune, ne m'a point condamné à changer de pensée. »
Edgar Quinet resta toujours fidèle à lui-même; il incarne, il symbolise, dans son existence entière, l'amour idéal de la France et de la République, unies et indivisibles.
« Ce qui est absolument certain, écrivait-il encore quelques jours à peine avant sa mort, c'est que la République seule existe, c'est qu'elle est le fait, le droit qui domine tout, la vie même de la nation, qu'elle est identifiée à la France; qu'on ne peut détruire la République sans détruire la nation française. »
La manifestation que les républicains organisent pour le 1^{er} mars sera la consécration éclatante des paroles d'Edgar Quinet.

LOUIS VIGNERON.

Nouvelles Locales

Avis

En réponse à la note insérée dans le Journal de Nanterre le dimanche 22 courant, Mme Jules Ricosset déclare qu'elle a toujours payé ses fournisseurs avec le produit de son travail, M. Ricosset ne lui ayant jamais remis des fonds pour les dépenses du ménage.

Vol

Un de nos plus aimables concitoyens, M. P..., cultivateur, a été victime d'un vol important de valeurs et de bijoux.
Profitant de son absence, les voleurs ont escaladé le mur et se sont introduits dans sa maison, où ils ont fait main-basse sur une somme provenant de récentes ventes de terrains et sur les bijoux de la famille.
Une enquête est ouverte.

UNION

DES
Commerçants et Industriels
DE NANTERRE

Réunion du Comité du 19 Février 1903

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Gauss.
Étaient présents : MM. Gauss, Roy, Richardière, Huby, Evrat, Talpain, Bouy.
Excusé : M. Lécluse.
Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui est adopté sans observation.
M. Roy remercie le Comité des marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion de sa nomination, par M. le ministre de la Guerre, au grade de

Grand Magasin de Chaussures

56, Rue du Chemin-de-For, 56
Ancienne Maison FROMONT
MAUMONT, Succ^r
Chaussures de fatigue et de luxe
Spécialité
pour Dames, Fillettes et Enfants
Tous les articles se recommandant
par la qualité, le soin de la confection
et leurs prix modérés.

NOUVEAU CABINET

DE
Chirurgie Dentaire
6, RUE DE MAUREPAS
— RUEIL —
EN FACE LE BUREAU DE POSTE
Les Mardi et Vendredi
de 9 heures à 6 heures

M. FRAENKEL donne à toute
personne qui veut bien s'adresser
à lui une Consultation absolu-
ment gratuite pour tout ce
qui concerne la Bouche.

Sees Prix sont très Modérés
MAISON A PARIS
38, Chaussée d'Antin, 38
Quartier de l'Opéra

Vins de Propriétaire

ROUGE 8°
NATUREL, la pièce de 220 litres, 48 fr.
BLANC SEC 8°
NATUREL, la pièce de 220 litres, 48 fr.
Rendus gare acheteur. Congé et
Port payés. (Ech^m 0,60). Paiement à
volonté, soit 3, 4, 5 mois ou c^m remb^t
5 o/o Escompte.
S'adresser au Régisseur du Clos La-
combe, à Aubais (Gard).

Grande Vacherie Normande
POUPARD
19, Rue Saint-Germain, 19
NANTERRE
Lait garanti pur
TAUREAU POUR LA MONTE

Achille CAT
GÉOMÈTRE
Expert près le Tribunal civil de la Seine
Vente et acquisitions de terrains
et maisons, gérance de propriétés
(expropriations), recherches cadas-
trales et états parcellaires.
Lévé de plans, nivellement, pro-
jets de canalisation d'égouts, routes,
chemins de fer, tramways, etc.
80, rue du Chemin-de-For
NANTERRE

HORLOGERIE A LA CONFIANCE

BIJOUTERIE
ORFÈVRE
Ancienne Maison LEBIEVILLE
E. DESLANDES
SUCCESEUR
Horloger de la Ville
et de la Cie des Tramways
de Paris à St-Germain
Remontage de Pendules
A L'ANNÉE
Réparations en tous genres
Fantaisie riche
Articles de Fumeurs
Bijouterie religieuse
Bijouterie deuil, or et argent
Bijouterie doublé or
PENDULES
EN TOUS GENRES



COUSSINS
pour Couronnes de Mariées
MONTRES
or, argent, nickel, simples
et compliquées
Seul Dépositaire de la
Montre « OMEGA » qui a eu
le plus grand Prix
à l'Exposition de 1900
Petite et grosse Orfèvrerie argent
Orfèvrerie métal blanc
Orfèvrerie nickel pur
Seul Dépositaire pour la
Contree
Toutes marques au prix des tarifs
ACHAT D'OR
& D'ARGENT

USINE A GAZ DE RUEIL

Vente à l'Usine **PRIX DU COKE** rendu en Cave
Coke N° 0 1 85 1 95
— N° 1 1 85 1 95
— gros criblé 1 75 1 85
Grésillon 1 05 1 15
Livraison à domicile
dans les 24 heures
de la commande
Par 50 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 0,05
Par 100 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 0,10

MÉFIEZ-VOUS des EAUX dites de TABLE

Les EAUX minérales sont toutes appropriées à certaines maladies
La SEULE EAU qui convienne à tous, c'est
L'EAU DE SOURCE DE LIANCOURT
L'EAU de LIANCOURT a été choisie, après analyse, pour le service
de table de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie
pendant leur séjour à Paris.
EN VENTE PARTOUT
ENTREPOT : 39, Rue Rouget-de-l'Isle, SURESNES
Téléphone : EAU DE LIANCOURT-SURESNES
Imp. E. HUBY, 22, r. Maurepas, Rueil et 36, r. St-Germain, Nanterre

L'ILE FLEURIE

à 10 minutes de la Gare de Nanterre
en face le Boulevard de la Seine, entre le Pont de Chatou
et le Pont de Bezons

Ernest LEMAIRE

RESTAURATEUR
Ferme de la Gasse et de la Pêche de la Paris de la Seine comprise entre les Ponts
de Bezons et de Rogival

SPÉCIALITÉ DE MATELOTES & FRITURES
BONNE CAVE — CAFÉS — BIÈRES — JEUX DIVERS
Chambres Meublées — Grand Salon de Sociétés — Piano
BAL TOUS LES DIMANCHES (APRÈS-MIDI)
Pêche et Baignades; Leçons de Natation
CHASSE sur L'EAU toute l'Année

Ce lieu de rendez-vous est un des plus agréables des Environs de
Paris, car sans quitter l'île on peut chasser, pêcher, canoter, ou se baigner
et de plus faire un excellent repas.

CONSTRUCTION, REPARATIONS & LOCATION DE CANOTS
GARAGE ET GARDE DE BATEAUX
Vélodrome — Garage de Bicyclettes — Pompes à Pneumatiques

NOTA. — APPELER LE PASSEUR

Inscriptions sur Calicots

en tous genres

L. SCALIER

préviennent les habitants
que pour cause
d'agrandissement
ses
Ateliers

24,
Rue de Malry

transférés

Pour les Commandes

et Renseignements

S'ADRESSER à RUEIL

9 et 11, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE

ON DEMANDE des Représen-
tants à la
commission pour le placement des vins
rouges et blancs à la clientèle de 1/2 gr.
et 1 dt. (Fortie remise). S'ad. à M. H.
de Martin, propr., 75, rue de Paris, St-
Ouen (Seine).

VIN GUERIN-ROGER, propriétaire
viticulteur, à CONGENIES
(Gard). — Représentants sérieux de-
mandés pour la vente de mes Vins.
Fortie remise. Inutile de se présenter si
on ne possède pas de garanties sérieuses.

IMPRIMERIE ■ TYPOGRAPHIQUE ■ RAPIDE

MAISON FONDÉE EN 1869

CELERITE

EDMOND HUBY

PERFECTION

36, Rue de St-Germain, 36 — NANTERRE (Seine)

BILLETTS DE DÉCÈS

EN

40 MINUTES

Travaux de Luxe Noir et Couleurs

PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS

SPÉCIALITÉ D'AFFICHES

ET DE TRAVAUX

POUR LA PUBLICITÉ ET LE COMMERCE

PAPETERIE — ARTICLES DE BUREAUX

Couronnes mortuaires en Perles vendues à des prix défiant toute concurrence

chevalier de la Légion d'honneur en qualité de capitaine d'artillerie territoriale.

M. le Président ajoute que c'était de toute justice, puisque M. Roy a toujours pris la défense des intérêts de l'Union au sein du Conseil municipal.

M. Huby fait remarquer que, malheureusement, M. Roy n'a jamais réussi à faire admettre aucune des demandes que l'Union a exposées au Conseil municipal.

Au sujet du concours de pompes, M. le Président explique que la municipalité a bien voté la somme de 2.000 fr., mais que celle-ci est destinée à payer les dépenses de l'inauguration des bâtiments à l'usage des pompiers et des gymnastes, à l'organisation d'un concours de gymnastique et d'un concours de pompes.

Plusieurs membres du Comité font remarquer : 1° que ce n'est plus le concours de pompes proprement dit ; 2° que les assemblées générales, qui ont eu lieu depuis que ce concours a été décidé, ont toujours fermement voulu ce concours ; 3° qu'il y a lieu de demander l'avis d'une prochaine assemblée le plus tôt possible.

M. le Président explique qu'il reste plusieurs lots de valeur qui pourraient être offerts comme prix pour les fêtes qui seront organisées par la municipalité.

M. Talpain fait part qu'il a toujours en dépôt deux gravures ; il fait remarquer que, pour l'une, une opposition a été faite entre ses mains par le premier acheteur du billet. Le lot n'a pas été livré, le billet n'ayant pu être présenté.

Le Comité décide que ces deux gravures sont acquises à l'œuvre.

Quant à la coupe offerte par le département, le talon porte le nom de Mme Perchet, qui n'a pu retrouver le nom de qui, par suite de ce fait, s'est désistée pour que ce lot soit offert en son nom et en celui de l'Union à la fête qui doit avoir lieu en août prochain.

Le Comité accepte ces conclusions.

Le Comité décide que la vente des lots non réclamés, provenant de la tombola, aura lieu le dimanche 8 mars, à 2 h. 1/2, chez M. Bouy.

Le Comité décide que l'assemblée générale aura lieu le mercredi 4 mars, avec l'ordre du jour suivant : 1° Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ; 2° Le concours de pompes ; 3° Proposition de révision des statuts, articles 1er et 6 ; 4° Renouvellement du tiers des membres du Conseil.

Les membres actifs seront seuls convoqués à cette assemblée.

Le trésorier est chargé de faire encaisser de suite les quittances de l'année de façon à ce que les comptes soient rendus dans la première semaine de mars.

Sur la proposition de M. le Président, le Comité décide d'acheter 200 compte-rendu du premier Congrès du Parti commercial et industriel français moyennant la somme de 20 francs.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à minuit.

C'est en effet pour la cinquième fois, depuis une année, que la 1500^e section des Vétérans des Armées de Terre et de Mer a la cruelle mission d'accompagner à sa dernière demeure l'un de ses sociétaires.

Il y a juste quinze jours, c'était le regrettable camarade Eugène Daveau à qui nous adressions un suprême adieu, aujourd'hui la mort cruelle nous rassemble de nouveau auprès de la tombe de notre cher camarade et ami Henri Pujos, enlevé presque subitement à l'affection des siens à l'âge de 54 ans.

Rien ne faisait prévoir une catastrophe aussi terrible, aussi sa veuve est-elle inconsolable.

Bien que souffrant depuis quelques années, son énergie, son activité et son grand désir de ne pas abandonner les siens lui donnaient la force nécessaire pour lutter contre la maladie qui l'a emporté.

Notre camarade Pujos faisait partie de notre Comité comme membre de la Commission de contrôle de la Section, tous ceux d'entre nous qui l'ont approché se plaisaient à reconnaître combien il était heureux de nous aider de ses conseils, qu'il nous a toujours donnés avec la douceur de son caractère enjoué et sympathique.

En le perdant, notre Comité est privé d'un de ses collaborateurs les plus éclairés et d'un de ses meilleurs conseillers. Personnellement, je l'ai connu assez intimement pour savoir ce qu'il était capable de faire pour la Section à laquelle il était entièrement dévoué et qu'il était heureux de voir prospérer. Nous perdons donc tout un bon camarade et un auxiliaire précieux, que nous n'oublierons pas de longtemps.

Bien qu'âgé de 54 ans, Pujos avait une carrière bien remplie.

Incorporé au 4^e Régiment de ligne le 12 août 1870, un mois après la déclaration de la guerre néfaste, il fit, comme simple soldat, toute la campagne, du 27 septembre au 6 décembre, dans l'armée de la Loire, cette glorieuse et vaillante armée du général Chanzy.

Le 10 octobre, devant Orléans, il assistait à la bataille qui dura de 9 heures à 4 heures.

Le 14 octobre, il se battait à la Mothe-Bouvron.

Le 9 novembre, il payait de sa personne à la bataille de Coulmiers, où les Prussiens furent défaits, et, comme il l'a écrit lui-même, le soir il couchait sur le champ de bataille.

Le 2 décembre, nouvelle bataille. Le 3 décembre, on sonne la retraite et le 4 décembre, les Prussiens reprennent Orléans.

Le 5 décembre, dans une escarmouche d'avant-garde, il est fait prisonnier. Ramené à Orléans, il en repartait le 6 sous escorte pour être conduit en captivité dans le Wurtemberg, où il resta prisonnier de guerre jusqu'au 14 avril 1871.

Retré dans son régiment, il fut nommé caporal le 6 juin 1872, sergent-fourrier le 6 juin 1873 et libéré de l'armée active comme sergent le 7 mai 1874.

Il reçut son congé définitif le 1^{er} juillet 1895.

Dans la vie civile, la confiance qu'il possédait de ses chefs prouve combien il était estimé et combien il est regretté de tous.

Adieu cher camarade et regretté collègue Pujos, adieu ! Nous conserverons longtemps votre souvenir, car la devise des Vétérans est : Oublier jamais !

VÉTÉRANS des Armées de Terre et de Mer

SITUATION AU 13 FÉVRIER 1903	
Vétérans.....	147.660
Sociétaires.....	132.554
Pupilles.....	1.092
Membres honoraires...	3.389
Membres d'honneur...	240
Inscrits au 27 janvier 1903.	285.835
FONDS PLACÉS	
Au 13 février. Fr.	11.835.387 35

INFORMATIONS

Station agronomique départementale de Seine-et-Oise
La lettre suivante a été adressée aux présidents des syndicats agricoles du département.

Monsieur le président,
Afin d'atténuer dans une certaine mesure les dommages causés par les gelées qui ont sévi pendant les mois de novembre et de décembre 1902, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien rappeler aux membres de votre Association qu'il convient de s'adresser pour effectuer les réensemencements de printemps.

C'est, en effet, cette variété qui, quoique semée en février et mars, procure les rendements les plus élevés à l'hectare.

Deux cas pourront se présenter : ou la récolte sera totalement détruite, ou elle ne sera qu'en partie compromise.

Si elle est complètement détruite, il n'y aura naturellement pas à hésiter, il faudra ensemencer à nouveau ; si, au contraire, elle n'est qu'en partie compromise, c'est-à-dire s'il reste encore une proportion de plant relativement importante, en bon état, on se contentera de semer à plein et on donnera ensuite un coup de herse et un coup de rouleau.

Il faudra donc se garder de retourner le champ. Le blé de Bordeaux, le blé Bleu ou de Noël, le blé rouge de Saint-Laud, le blé de Saumur de Mars et le blé Chiddam blanc de Mars sont également des variétés à recommander, mais elles produisent, en général, des rendements inférieurs au Blé Japhet.

En vous remerciant à l'avance du précieux concours que vous voudrez bien me prêter dans cette nouvelle circonstance.

Veillez agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le professeur départemental, directeur de la Station agronomique de Seine-et-Oise.
GUSTAVE RIVIERE

Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr Examens
Les compositions écrites pour l'admission à l'école spéciale militaire en 1903 auront lieu les 27, 28, 29 et 30 mai.

Les candidats doivent se faire inscrire avant le 15 avril, terme de rigueur, à la Préfecture du Département dans lequel ils terminent leurs études.

Les demandes de bourse ne doivent être faites que pour les candidats reconnus admis à l'épreuve orale du 1^{er} degré ; elles doivent être déposées avant le 31 juillet, dernier délai, à la Préfecture du Département où résident les familles intéressées.

Les personnes qui désirent prendre communication des commissions d'admission à l'école spéciale militaire et du programme des connaissances exigées, pourraient s'adresser à la Préfecture de Seine-et-Oise (Bureau militaire) ou dans les Sous-Préfectures du Département.

Chronique Théâtrale

A TRIANON
Le théâtre Trianon donnait, la semaine dernière, la première représentation de *l'Hameçon*, pièce en trois actes de MM. Charles Davantière et Louis Bouvet. Cette comédie, très gaie et pleine de vie, a obtenu un bon succès. Mlle Milo d'Arcille, charmante dans le principal rôle, et Mlle Brunel ont partagé les applaudissements.

De plus, la direction a repris la *Mariée du Mardi Gras*, le gai vaudeville de MM. Eugène Granger et Lambert Thiboust, qui, remonté avec soin dans les costumes de l'époque où il fut créé en 1861, a recueilli auprès du public un nouveau succès.

MM. Rouvière, Delaunay, Ransard, Dorval, Mmes Dufay, Foucher ont joué alertement cette pièce qui, reprise à l'époque du carnaval, ne peut manquer d'attirer la foule au nouvel établissement du boulevard Rochechouart.

Le Château-d'Eau a repris la *Jeunesse des Mousquetaires*, d'Alexandre Dumas et Auguste Maquet. La direction l'a fort bien remontée et l'interprétation est excellente. MM. Charlier, Normand, Monja, Mmes Lévi Leclerc, etc., ont été très applaudis.

AU CASINO DE PARIS
La pantomime a fait place à une pièce de spectacle, la *Petite Duchesse du Casino*, qui a été montée avec beaucoup de luxe de mise en scène.

M. Muffat, qui interprète un des principaux rôles, est fort bien ; quant à Mme Yvonne Kerlud, elle est toujours très agréable à entendre. Les décors sont admirables et les costumes de même.

Ajoutons que quelques bons numéros précèdent cette pièce, qui commence à 10 heures, et nous aurons enregistré un succès de plus à l'actif du bel établissement de la rue de Clichy.

A LA CIGALE
Adieu Cocotte, pièce de spectacle de MM. Gaston Carvin et Marcel de Bary.
Voilà un titre bien parisien sur l'affiche de la Cigale.

Les auteurs ont écrit un vaudeville des plus irrésistants et la direction... n'a reculé devant aucun sacrifice pour faire les choses en grand. Monteux-Brissac, le chef d'orchestre de l'établissement, a brodé une musique charmante.

Quant à la troupe qui interprète cette pièce, tout le monde connaît les noms de Jeanne Bloch, Allems, MM. Gabin, Max Morel ; ils se sont surpassés.

Maintenant, comme dans toute pièce qui se respecte, on y danse le cake-walk.

En résumé, cette nouvelle fantaisie est un gros succès et voilà de fructueuses soirées en perspective.

Communiqués
A la Porte Saint-Martin, 12 252 francs, tel est le chiffre exact réalisé par les représentations de samedi et dimanche de *la Tour de Nesle*. Les reprises lointaines de ce vieux drame n'en ont nullement diminué le succès et les aventures de Buridan et de Marguerite de Bourgogne excitent toujours l'intérêt et la curiosité de tous.

Henry Krauss et Mlle Gilda Barthy ont recueilli les mêmes applaudissements qu'avaient récoltés leurs prédécesseurs et la réapparition de cette pièce sera un véritable succès pour la Porte Saint-Martin.

M. Camille Antonia Traversi, dont le Théâtre d'Art International (à Bodinotre) a représenté samedi la première fois *les Rozens*, avec l'adaptation française de MM. Henry François et Gaston Derys, est un des meilleurs écrivains italiens.

La Santé Naturelle

par la Délicieuse Céréale de D^r Back
La Délicieuse Céréale est le ROI des ALIMENTS, indispensable à tous ceux dont la digestion est difficile, à tous les malades, les vieillards, les convalescents, les enfants, à tous ceux enfin qui desiront conserver la santé. — Prix : la boîte 3 fr., la triple Boîte 8 fr.

Nous informons tous les LECTEURS de la GAZETTE DE RUEIL qu'ils recevront franco Un Sachet de DÉLICIEUSE CÉRÉALE DE D^r BACK OFFERT A TITRE DE PRIME GRATUITE

Il suffit pour cela de découper le présent BON DE PRIME et de l'envoyer, avec son nom et son adresse, ainsi qu'un timbre-poste de 0 fr. 25, à la Pharmacie de la Place Blanche à Paris (9^e). Le montant du timbre sera REMBOURSÉ à la première commande, c'est-à-dire que la première boîte de Délicieuse Céréale ne coûtera que 2 fr. 75 au lieu de 3 fr.

ETAT-CIVIL
NAISSANCES. — Gomel Jeanne, rue des Rosiers, 5 ; Colson Albert, rue Sadi-Carnot, 14 ; Louvet René, 2, rue de Paris ; Bossé Camille, aux Fondrières ; Gouot, Alexandrine, sente des Longs Rais ; Dumoulin Maurice, rue du Chemin-de-Fer, 9 ; Battut Marie, 15, rue de l'Eglise ; Houel Louise, avenue de la République, 75 ; Guilbert Georges, rue de Saint-Germain, 61.

PUBLICATIONS. — M. David, à Nanterre, aux Chèvremonts et Mlle Lacroix, à Nanterre, rue du Chemin-de-Fer, 5.

MARIAGES. — M. Gautheret, à Nanterre, rue Fontaine Saint-Georges, 47 ; M. Brucher, à Paris, quai Conti, 7 ; Mlle François, à Nanterre, avenue de Rueil, 5 ; M. Lenormand, à Nanterre, rue Chanzy, 15 et Mlle Bizolier, même adresse.

DECES. — Mme Duval, 33 ans, rue Marollet, 3 ; à Rueil (Seine-et-Oise) ; M. Houssin, 23 ans, imprimeur de la Gare, 3 ; Mlle Sechet, 20 ans, boulevard du Havre (maison Lavisse) ; enfant Louvet, 1 jour, rue de Paris, 2 ; M. Frion, 74 ans, rue Victor-Hugo, 48 ; M. Pujos, 53 ans, rue du Chemin-de-Fer, 74.

POUR RIRE !
Bébé veut tout savoir.
— Alors, les enfants, c'est sous les choux qu'on les trouve ?
— Oui, mon petit.
— Habillés ?
— Non.
— C'est pour ça qu'on n'peut pas m'dire si ce sera un p'tit frère ou une p'tite sœur.

Cabassous a deux dents qui le font beaucoup souffrir.
Il se décide à aller chez un praticien, auquel il demande à combien lui reviendra l'extraction de ses deux molaires.
— Dix francs la première et cinq francs la seconde répond l'artiste.

— Eh bien alors, arrachez-moi seulement la seconde pour aujourd'hui.
— Au foyer du théâtre.
Mlle X. interroge le bon docteur.
— Qu'est-ce que c'est que l'amour platonique ?
— Comme tous les toniques, mon enfant c'est un excitant.

— Mon chien est mort de la pierre, disait un bon bourgeois à un de ses amis.
— Comment de la pierre, un chien ?
— Mon Dieu oui. Ce pauvre chien ne mangeait presque plus : il était triste et sau-

vage. Alors craignant qu'il ne devint enragé, je l'ai jeté à l'eau, après lui avoir attaché un pavé au cou.

Deux mandrins guettent au coin d'une rue déserte un passant attardé.
— Les journaux ont bien raison de dire qu'il n'y a plus de sécurité dans les rues.
— Pourquoi ça ?
— Hier encore, j'ai failli être arrêté par deux agents.

Moulinet reprochait hier à un sien ami d'être le plus faible des maris et de se laisser perpétuellement mener par son impérieuse moitié.

— Toi, lui dit-il pour conclure, quand tu écriras ton testament, tu feras bien de commencer ainsi : « Ceci est ma première volonté. »

BIBLIOGRAPHIE
L'Annuaire des Artistes (17^e année) est une publication d'un puissant intérêt pour tous ceux qui s'intéressent au théâtre et à la musique, car il donne le répertoire de chaque théâtre, toutes les premières représentations avec la distribution des rôles, les noms de tous ceux qui composent l'administration théâtrale, les noms de tous les artistes lyriques et dramatiques.

L'Annuaire des Artistes (17^e année) est, en outre, d'une utilité de premier ordre pour tous les commerçants dont l'industrie se rattache au théâtre ou à la musique, car il donne la liste des abonnés de l'Opéra, de la Comédie-Française et de l'Opéra-Comique ; la liste et les adresses des compositeurs, chefs d'orchestre, organistes, maîtres de chapelle, professeurs de chant, d'instruments par genre de professorat, auteurs, artistes lyriques et dramatiques, des chefs de musiques militaires et civiles, des amateurs artistes, des sociétés chorales, harmonies, fanfares, etc., etc., et cela, non seulement de Paris, mais de la province et de l'étranger.

L'Annuaire des Artistes (17^e année) est, de plus, illustré et renferme plus de 500 portraits de notabilités artistiques avec leurs biographies écrites dans une note très parisienne.

L'Annuaire des Artistes (17^e année) contient enfin des renseignements généraux sur le ministère des Beaux-Arts, sur l'Institut, sur le Conservatoire de musique et ses succursales en province, sur les écoles de musique, etc., etc.

Il n'a pas fallu moins de seize ans à M. E. Risacher, directeur-fondateur, pour établir ce travail formidable, et la collection de ces seize années constitue positivement le livre d'or du théâtre et de la musique.

L'Annuaire des Artistes (17^e année) est un superbe volume de 1.500 pages richement relié, format grand in-8^o, dont la place est marquée dans la bibliothèque de ceux qui s'intéressent à la musique et au théâtre.

Envoi franco contre mandat-poste de 7 fr. adressé à M. Emile Risacher, 167, rue Montmartre, Paris.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON A LA MÉDITERRANÉE
Il est délivré pendant toute l'année, dans toutes les gares P.-L.-M. des carnets de 1^{re}, 2^e et 3^e classe pour des voyages sur les lignes des réseaux Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Midi, Nord, Orléans, Ouest, P.-L.-M., Algérie, Est-Algérien, Etat (Lignes algériennes), Ouest-Algérien,ône Guelma et sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie générale transatlantique, par la Compagnie de Navigation mixte (Compagnie Touche), ou par la Société générale de Transports maritimes à vapeur. Les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes. Les parcours sur les réseaux français doivent être complétés pour 200 kilomètres. Les parcours maritimes doivent être effectués exclusivement sur les paquebots d'une même Compagnie. La nourriture à bord des paquebots est comprise dans le prix des billets.

Les voyageurs doivent ramener les voyageurs à leur point de départ. Ils peuvent comprendre, non seulement un circuit dont chaque portion n'est parcourue qu'une fois, mais encore des sections à parcourir dans les deux sens, sans qu'une même section puisse y figurer plus de deux fois (une fois dans chaque sens ou deux fois dans le même sens).

Arrêt facultatif dans toutes les gares du parcours. Validité : 90 jours, avec faculté de prolongation de 30 jours, moyennant le paiement d'un supplément de 100/0 chaque fois. Faire la demande de carnet 3 jours au moins à l'avance, à la gare où le voyage doit être commencé.

TABLEAUX DE MAITRES A VENDRE

2 Baptiste Monneyer 1635-1699 (fleurs)
1 Van Thiele 1618-1667 (fleurs)
S'adresser au bureau du journal.

ECHOS DES COMMUNES ENVIRONNANTES

Rueil
LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS de la Tombola au profit du Bureau de Bienfaisance
Tirage du 22 Février 1903, dans les Salles de la Mairie

118, 156, 208, 258, 366, 457, 758, 782, 814, 855, 944, 1001, 1100, 1116, 1204, 1276, 1277, 1348, 1417, 1453, 1467, 1509, 1551, 1671, 1798, 1808, 1822, 1867, 1915, 1980, 1982, 1993, 2028, 2062, 2121, 2183, 2240, 2245, 2257, 2291, 2301, 2309, 2454, 2571, 2593, 2604, 2627, 2649, 2666, 2720, 2741, 2750, 2753, 2764, 2888, 2889, 2978, 3006, 3056, 3120, 3130, 3137, 3165, 3263, 3397, 3447, 3532, 3590, 3620, 3704, 3717, 3778, 3863, 3997, 4084, 4117, 4123, 4177, 4194, 4208, 4578, 4593, 4701, 4716, 4909, 4931, 5027, 5031, 5052, 5068, 5096, 5144, 5301, 5528, 5563, 5617, 5730, 5744, 5745, 5873, 5879, 5932, 5934, 5943, 6012, 6025, 6112, 6145, 6167, 6210, 6224, 6289, 6297, 6414, 6449, 6467, 6539, 6596, 6626, 6630, 6661, 6673, 6909, 7014, 7029, 7133, 7150, 7161, 7165, 7171, 7232, 7237, 7438, 7558, 7602, 7666, 7673, 7676, 7681, 7690, 7826, 7931, 7935, 8097, 8110, 8147, 8354, 8530, 8551, 8560, 8605, 8632, 8673, 8752, 8757, 8796, 8828, 8831, 9141, 9167, 9194, 9221, 9317, 9478, 9486, 9563, 9580, 9779, 9918, 9971, 9989, 10063, 10074, 10091, 10171, 10219, 10289, 10482, 10512, 10521, 10570, 10612, 10658, 10696, 10706, 10869, 10932, 10934, 10958, 10959, 11021, 11064, 11143, 11197, 11225, 11270, 11306, 11471, 11472, 11486, 11511, 11524, 11566, 11578, 11593, 11629, 11714, 11753, 11782, 11788, 11898, 11971, 11983, 12016, 12126, 12206, 12225, 12236, 12274, 12346, 12380, 12381, 12421, 12426, 12581, 12749, 12776, 12862, 12921, 12998, 13010, 13173, 13198, 13246, 13268, 13313, 13396, 13444, 13505, 13678, 13791, 13793, 13807, 14035, 14039, 14048, 14068, 14152, 14156, 14171, 14182, 14199, 14206, 14234, 14249, 14284, 14337, 14361, 14364, 14371, 14432, 14593, 14675, 14682, 14720, 14806, 14966, 14982, 14984, 14986.

ETAT-CIVIL
PUBLICATIONS. — Leduc Aristide, employé, 26, rue de Suresnes, Rueil et Bruelle Louise-Léonie, sans profession, à Bougival, 107, rue de Versailles ; Bulot Eugène-Bianet, 348, av. de Paris, Rueil et Navet Juliette-Marie, blanchisseuse, à Bougival, 72, rue de Versailles ; Snaire Charles, livreur, rue du Vieux-Pont, 31, Rueil et Arribat Marie, sans profession, rue Louis-Blanc, 8, à Courbevoie.

DECES. — Duguquier Henri, comptable, au hameau de la jonchère ; Bacumier Antoine, sans profession, 75 ans, av. de Paris, 1 ; Saget Jacques-Julien, sans profession, 83 ans, av. de Paris 1 ; Réaud veuve Moreau, 85 ans, sans profession, 18, rue de Suresnes ; Beaulieu Jules-Eugène-Félix, 69 ans, prêtre, boulevard des Ormes, 13 ; Poullain f. Yverger, journaliste 60 ans, rue du Fort, 29.

ANÉMIE
EN 20 JOURS GUÉRISON RADICALE DE L'ANÉMIE PAR L'ÉLIXIR DE S^r VINCENT DE PAUL
Le Seul autorisé spécialement
CONFITURE DE S^r VINCENT DE PAUL
PRODUITS DE S^r VINCENT DE PAUL, QUAI DE LA BIÈVE, 105, PARIS

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir complètement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale, à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

LABRADOR
11, rue de Valenciennes, Paris
Nous recommandons à nos lecteurs la bicyclette et les machines à vapeur. Laboratoire-école des machines et des cycles, 110 rue de Valenciennes, Paris. Ouverture en tous genres pendant toute l'année.

PLACE SAINT-VINCENT-DE-PAUL
122, rue Lafayette, Paris
(HOTEL PARTOUGIET)

PIERRE PETIT & SES FILS
Chevalier de la Légion d'Honneur
PHOTOGRAPHIE D'ART & DE LUXE
AGRANDISSEMENTS
De tous les anciens Portraits.

Eviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER.
Exiger la véritable marque.

Guerre et Anémie!
LE GAFFARD
(Poudre de Fer sacré soluble)
LE ROI DES FERRUGINEUX
La plus pure, la plus soluble, la plus agréable, la plus active et la meilleure marchée. — Prix : 2/50 la Boîte
Dépôt : PHARMACIE CENTRALE, 102, 104, 106, 108, 110, 112, 114, 116, 118, 120, 122, 124, 126, 128, 130, 132, 134, 136, 138, 140, 142, 144, 146, 148, 150, 152, 154, 156, 158, 160, 162, 164, 166, 168, 170, 172, 174, 176, 178, 180, 182, 184, 186, 188, 190, 192, 194, 196, 198, 200, 202, 204, 206, 208, 210, 212, 214, 216, 218, 220, 222, 224, 226, 228, 230, 232, 234, 236, 238, 240, 242, 244, 246, 248, 250, 252, 254, 256, 258, 260, 262, 264, 266, 268, 270, 272, 274, 276, 278, 280, 282, 284, 286, 288, 290, 292, 294, 296, 298, 300, 302, 304, 306, 308, 310, 312, 314, 316, 318, 320, 322, 324, 326, 328, 330, 332, 334, 336, 338, 340, 342, 344, 346, 348, 350, 352, 354, 356, 358, 360, 362, 364, 366, 368, 370, 372, 374, 376, 378, 380, 382, 384, 386, 388, 390, 392, 394, 396, 398, 400, 402, 404, 406, 408, 410, 412, 414, 416, 418, 420, 422, 424, 426, 428, 430, 432, 434, 436, 438, 440, 442, 444, 446, 448, 450, 452, 454, 456, 458, 460, 462, 464, 466, 468, 470, 472, 474, 476, 478, 480, 482, 484, 486, 48